

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LA SITUATION

**Avec leurs armées, leurs flottes, leurs aviations et leur supériorité financière, les Alliés possèdent les éléments d'une victoire certaine. Cela ne les dispense pas de contrebalancer la propagande allemande par une propagande française, d'opposer la vérité au mensonge et, enfin, de bien montrer que ce n'est pas seulement par la force que nous avons raison !**

Dans la « guerre totale » que préparaient l'Allemagne suivant la recommandation de Ludendorff, qui s'en fit le théoricien après avoir essayé de la pratiquer, il est une arme que nous avons trop négligée, alors que les Boches, au contraire, l'ont développée au point d'en faire un puissant instrument d'action complémentaire.

C'est leur propagande dont l'action aide, soutient et prolonge celle de l'armée, de la flotte et de l'aviation. Elle n'a pas attendu la guerre pour fonctionner. Elle est mobilisée en permanence. Son champ d'action s'étend partout : chez les amis, chez les ennemis, chez les neutres. Elle manœuvre sur les arrières des armées. De son tir à longue portée, elle bombarde avec ses mensonges le monde entier et elle n'a pas peu contribué à créer l'état d'esprit actuel fait de doutes chez les uns et de crainte chez les autres. Elle vise à tromper, à démoraliser, à désorganiser tout ce qui pourrait faire obstacle à la victoire définitive de la communauté nationale allemande, à ce qu'on peut définir d'un mot : le triomphe du germanisme.

Dans un récent numéro de la très intéressante petite revue, *Notre Combat*, M. Edmond Vermeil, professeur à la Sorbonne, éminent spécialiste des questions allemandes, publie une étude objective où il démonte à nos yeux stupéfaits les rouages de ce formidable mécanisme dont il nous montre les principes, l'organisation et les méthodes.

Il faut avoir lu ces pages pour se rendre compte de son importance, et des moyens dont cette propagande dispose pour corrompre, contrôler, surveiller. Radio, presse, cinéma, offices de tourisme, relations mondaines, légations, etc., elle utilise tout. Elle a partout des agents dociles à toutes les consignes et qui, suivant les circonstances, agissent surnoisement ou à découvert pour propager la doctrine hitlérienne ou ruiner les résistances qu'elle pourrait rencontrer...

Ce n'est certes pas l'esprit de finesse qui anime cette machinerie ! Ses thèmes sont d'une brutale simplicité, ses procédés sont grossiers. Elle a recours sans hésitation ni scrupule aux plus éhontés mensonges ! Qu'importe, ils tromperont bien toujours quelques-uns ! Et puis, elle compte sur leur effet de masse et sur leur répétition obstinée. Ce ne sont pas les dites pensantes que Goebbels cherche à atteindre. Celles-là lui échappent et il en fait son déuil. Il ne vise pas à persuader ceux qui raisonnent, mais à émouvoir les autres par des affirmations intégrales qu'il ne s'agit pas de prouver, mais de faire entrer dans les cerveaux à coups d'incessantes redites. C'est à l'instinct qu'il s'adresse et non à l'intelligence !

Il n'y a de vrai que ce qu'on fait croire. Et pour Goebbels la bonne propagande est celle qui réussit. Un des slogans que répète sans cesse les mille bouches de ce Menteur Innombrable c'est, entre autres, que les Français se battent dans cette guerre pour le compte de l'Angleterre. Et toutes les circonstances, tous les truquages lui sont bons pour le souffler dans les consciences ou l'introduire de force dans les cerveaux. Est-on bien sûr qu'à la longue ce poison n'ira pas se glisser dans les cours ? Ajoutez à cela que cette propagande, qui n'est pas difficile sur la qualité de ses mensonges, n'hésite pas davantage à en changer suivant ses besoins, appliquant la même obstination et le même acharnement à répéter le lendemain le contraire de ce qu'elle disait la veille. Aucune contradiction ne la gêne et après avoir brodé cent mille variations sur le thème de l'anti-communisme, elle l'abandonne tout à coup pour célébrer l'invincible force que donne à Hitler l'alliance de Staline !

Je ne fais bien entendu que résumer ici, très incomplètement d'ailleurs, l'étude de M. Edmond Vermeil qui, après nous en avoir exposé les principes, nous montre le détail de cette organisation qui étend au loin ses ramifications. Il nous initie à son fonctionnement et nous fait voir ses instruments d'action.

Nous ne pouvons pas suivre le savant commentateur. Disons seulement que cette propagande dispose d'un budget énorme et qu'elle a recruté d'innombrables collaborateurs (on estime à plus de 100.000 ceux qu'elle a en Amérique, bénévoles ou stipendiés), choisis surtout parmi les Allemands résidant à l'étranger — et le Diable sait si cette race pullule ! « Tout Allemand à l'étranger », a dit Goering, est mon agent personnel. « J'attends de lui qu'il me renseigne avec célérité sur les conditions du pays qu'il habite. »

M. Edmond Vermeil conclut d'ailleurs que cette énorme mécanique si soigneusement montée ne manquera pas de se détraquer et que les thèmes et les procédés de la propagande allemande se retourneront contre elle.

Personne ne doute de cet effondrement final. Mais nous nous demandons s'il ne serait pas possible d'en hâter le moment. De l'aveu général, nous avons la meilleure armée du monde. Jointe à la nôtre, la flotte de la Grande-Bretagne constitue la force maritime la plus formidable qu'on ait encore vue. Par la valeur de ses pilotes et de son matériel, l'aviation des Alliés a désagréablement surpris les Boches, qui croyaient l'annihiler et tout le monde sait qu'ils ne sont pas au bout de leur étonnement. Quant au nerf de la guerre, à nos finances, leur bon état s'avère par l'accroissement de notre réserve d'or.

Voilà donc les éléments d'une victoire certaine. Pourquoi cela nous dispenserait-il de contrebalancer la propagande allemande par une propagande française, d'opposer la vérité au mensonge et, enfin, de bien montrer que ce n'est pas seulement par la force que nous avons raison !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

#### A quel sein se confier !

On aura tout vu. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises, dans l'ordre moral, avec des hommes comme ceux qui dirigent le Reich et qui n'hésitent vraiment devant aucun moyen pour atteindre leurs buts.

Nous apprenons, aujourd'hui, que la Gestapo vient de s'enrichir d'un corps spécial de femmes. Les cinq mille femmes qui le composent ont pour mission d'user de leur séduction pour inciter leurs compatriotes à la confiance et pour dénoncer ceux qui, dans l'intimité, ne leur sont pas apparus comme suffisamment dévoués à la cause hitlérienne.

Pauvres sujets du Reich ! Pas de dentie possible pour eux. Ils peuvent être sûrs qu'ils ne savent plus désormais à quel sein se fier.

Himmler, lui, est très content. Il paraît que le nouveau corps obtient des résultats magnifiques.

Résultats si importants qu'un second corps féminin a été bientôt créé dont le rôle consiste à exercer ses charmes à l'étranger, et particulièrement chez les neutres.

On a signalé, notamment, la présence d'un assez grand nombre de ces espionnes en Scandinavie. Au cours des entretiens particuliers qu'elles ont eus, ces dernières semaines, avec des officiers de la marine marchande suédoise, elles ont recueilli, paraît-il, des informations précieuses sur la marche des navires de commerce suédois. Transmis à un bureau secret, ces renseignements sont bientôt connus de Berlin qui en fait son profit comme on sait.

Neutres, soyez prudents. Votre intérêt vous le commande impérieusement. Il n'est rien d'Allemagne à quoi vous puissiez accorder la moindre confiance. Même les femmes qu'elle vous envoie sont en service commandé.

Et que l'on se méfie même chez nous.

## Informations

### A la Commission de l'armée du Sénat

La Commission de l'armée du Sénat a étudié toutes les questions ayant trait aux effectifs et à la situation des détentés de titres comportant affectation d'attente.

Elle s'est également préoccupée de la situation des classes dont on a annoncé la libération.

La Commission a, d'autre part, porté son attention sur les conséquences de l'hiver quant à l'hygiène et à la santé des troupes et s'est préoccupée des mesures préventives à prendre.

### Les plans d'Hitler !

D'Amsterdam, d'intéressants renseignements sur les plans de Hitler, tels qu'il les a exposés au Congrès des gauleiters, à Berlin, sont parvenus ici :

1<sup>o</sup> Mettre à profit l'hiver pour réaliser des gains diplomatiques substantiels dans les Balkans ;

2<sup>o</sup> Terroriser les neutres par des attaques sous-marines, de façon à les faire entrer dans le blocus continental contre l'Angleterre ;

3<sup>o</sup> Organiser industriellement la Russie pour pouvoir tirer des fournitures de guerre ;

4<sup>o</sup> Quitter l'hiver sans événement militaire apportera une telle lassitude et un tel ennui à la France et à l'Angleterre qu'elles accepteront des propositions de paix au printemps.

### Hitler

adhérerait à la III<sup>e</sup> Internationale

De nombreux Allemands arrivant de Berlin sont d'accord pour affirmer qu'Hitler discute actuellement avec le grand Conseil national socialiste, au sujet des difficultés grandissantes causées par le blocus, des hésitations pour le déclenchement de la grande offensive, ainsi que sur l'opportunité de la décision sensationnelle issue du pacte germano-soviétique.

Hitler songerait à annoncer un voyage à Moscou : son adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale.

Si l'idée d'Hitler est réalisée, des troubles graves sont prévus par les Allemands eux-mêmes, dont la majorité, sur les bords du Rhin, est contre le bolchevisme, contre un Reich vassal de Staline.

### En Espagne

Le tribunal des responsabilités politiques a intenté un procès à l'ancien président de la République, Alcalá Zamora, et à la majorité des anciens ministres républicains, notamment MM. Prieto, Largo Caballero, Negrin, Alvarez del Vayo, Martinez Barrio et d'autres personnalités, comme Mme Sanchez Roman, Espla et Sarabia.

### Refus d'être rapatriés

On mande de Budapest au « Basler Nachrichten » que les colons de langue allemande établis depuis plus de deux cents ans dans la région de Temesvar, en Hongrie, ont reçu l'ordre de quitter leurs domaines pour être transplantés en Allemagne. Il s'agit de descendants d'Alsaciens et de Lorrains, qui se refusent absolument à quitter leurs propriétés. Ils se sont adressés au consulat de France à Temesvar pour demander sa protection.

Des protestations semblables ont été formulées par les colons allemands établis en Yougoslavie.

### Les Allemands

usaient des gaz en Pologne

Après le démenti décisif de M. Chamberlain sur de prétendus livraisons de gaz toxiques par l'Angleterre à la Pologne, le ministre des Informations fait connaître que, dès le 17 septembre, les habitants de Dresde savaient que des gaz étaient envoyés journellement sur le front Est à des dépôts militaires, par le haut commandement allemand.

### L'U.R.S.S.

Dans un interview qu'il a accordée aux journalistes scandinaves, le ministre des affaires étrangères, M. Eljas Erko, a déclaré que la Finlande suivrait fermement la politique de neutralité nordique. Le gouvernement finlandais se tient en contact quotidien avec les gouvernements scandinaves.

M. Erko a proclamé que le pacte de non-agression conclu entre les Soviets et la Finlande, en 1932, est valable pour n'importe quelle éventualité. Pourvu que soit mutuelle la bonne volonté, les négociations en cours pourront donner des résultats satisfaisants.

### Complot

pour saboter le « Normandie »

Une dépêche de New-York annonce que le service secret de la marine des Etats-Unis a communiqué à la Compagnie Générale Transatlantique et à la White Star Line des informations selon lesquelles un complot aurait été ourdi pour saboter les transatlantiques « Normandie » et « Queen-Mary » qui, depuis la guerre, sont mouillés côte à côte dans les docks de l'Hudson.

### Les pertes ennemies

On évalue le nombre des soldats allemands mis hors de combat au cours de ces journées de 2.000 à 3.000 hommes.

Suivant le témoignage du commandant d'un bataillon français en ligne dans la région à l'est de Sarrebrück les unités allemandes qui débouchèrent sur le front de combat réduit de son bataillon laissèrent sur le terrain 150 à 200 hommes.

D'autre part, suivant des renseignements parvenus à l'état-major français, plusieurs trains de blessés ont traversé la grande ville allemande de Trèves sur la Moselle, venant, sans aucun doute possible, du secteur situé à l'ouest de ce fleuve, où, au début de la journée du 16 octobre, les Allemands ont lancé une première attaque sur un front de six kilomètres.

Ils parvinrent alors jusqu'aux premières maisons du village frontière d'Apach, mais durent ensuite se replier sous le feu meurtrier des armes automatiques.

### Communiqué officiel

N° 106. — Rencontres d'éléments d'artillerie et actions réciproques d'artillerie en divers points du front.

N° 107. — Au cours de la nuit, activité locale des éléments de reconnaissance.

### EN PEU DE MOTS...

— Le docteur Joseph Tiso, président actuel du gouvernement slovaque, a été élu, à l'unanimité, par le Parlement slovaque, président de la République slovaque.

— La Banque d'Angleterre a décidé de ramener le taux de l'escompte de 3 0/0 à 2 0/0.

— Plusieurs champions sportifs polonais auraient été tués en défendant leur pays : le coureur de fond Naji, le joueur de la coupe Davis, Eddu, les foot-bailleurs Vodarne et Vosta.

— Au cours de l'un des premiers engagements entre avions français et allemands, l'un des appareils allemands fut abattu, dès le début de l'engagement, par un Roussillonais, ancien combattant de 1914-1918, champion de saut à la perche des Pyrénées.

— Le tribunal militaire permanent de la 20<sup>e</sup> région militaire a condamné à la peine de mort Charles Roos, conseiller général du Bas-Rhin, convaincu d'avoir livré aux agents de l'espionnage allemand des secrets militaires importants.

## NOS ÉCHOS

### Mieux vaut tard...

— Vous quittez votre appartement comme ça, après l'avoir habité trois ans ? Pourquoi ?

— Ah ! non, ça ne pouvait pas durer. Je me suis aperçu qu'il n'y avait pas de salle de bain.

### Doute.

Le lendemain d'un banquet, Dubois téléphone à Durand :

— Dis donc, vieux, c'est-il vrai que Dupont était absolument noir, hier soir, au banquet ?

— Oui, mon vieux...

— Mais, dis donc, ce banquet, est-ce aussi que j'y étais ?

### Questions d'orthographe.

— Deux enfants de cinq à six ans s'abordent :

— Comment t'appelles-tu ?

— Devine ! Mon nom commence par M.

— Je ne sais pas, moi : Marie ?... Madeleine ?...

— Mais non, tu n'y es pas. Je m'appelle « Emma » ! Et toi ?

— Moi ? Devine ! Ça commence par H.

— Pas du tout : « Achille » !

### Chez le dentiste.

Le dentiste Blumenthal prépare sa seringue pour endormir son client Lévy qui a six dents à arracher, grosse opération nécessitant l'anesthésie totale.

Pendant ce temps, Lévy tire de sa poche son portefeuille et Blumenthal, croyant qu'il s'apprête à payer d'avance, lui dit :

— Laissez cela, Lévy..., vous paierez tout à l'heure.

— Je sais bien, répond Lévy... Je compte simplement ce que j'ai exactement sur moi avant que vous m'endormiez !

### Mot de la fin.

Pochard philosophe, Il passait vaillant. Et, s'adressant paternellement la parole :

— Tu vois, ma vieille, comme c'est drôle... Ce qui désaltère le gosier altère la raison.

LE LISEUR.

## Chronique du Lot

### M. DE MONZIE A LA COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS

La Commission sénatoriale des travaux publics a entendu M. de Monzie qui lui a tout d'abord exposé les faits intervenus dans les transports terrestres et maritimes.

Le ministre des travaux publics a ensuite donné son avis sur tous les points soulevés au cours de la discussion comme, par exemple, sur la question de l'essence des transports routiers, des gazogènes, des wagons-réservoirs, des colis postaux, des tarifs, des évacuations et de leurs conséquences, des affectations spéciales qui ne doivent pas être massives, mais individuelles, etc...

### ...ET A LA COMMISSION DES FINANCES

M. de Monzie a également été entendu par la Commission des finances de la Chambre, à laquelle il a fait un exposé très complet sur le problème de l'essence et des autres carburants.

La Commission a pris ensuite connaissance d'une lettre de M. Paul Reynaud lui annonçant l'envoi, vers le 15 novembre, du projet de budget de 1940.

Elle a, après une longue discussion, décidé de désigner aujourd'hui de nouveaux rapporteurs en remplacement des titulaires appartenant à l'ex-groupe communiste : MM. Cogniot (éducation nationale) ; Berlioz (beaux-arts) ; Rametle (travail) ; Gresa (imprimerie nationale).

### Syndicat d'électrification de St-Denis-Catus

Les demandes de branchements qui, jusqu'ici, étaient envoyées au Secrétariat du Syndicat, devront, à l'avenir, être, dans chaque commune, centralisées à la Mairie.

Un agent sera, incessamment, envoyé dans la région par les Etablissements Collet frères et, à son passage dans les Mairies, fera le nécessaire pour que les intéressés aient satisfaction. — Le Secrétaire.

### ALLOTIONS MILITAIRES

Le Maire de Cahors invite les personnes dont la demande d'allocation militaire a été accordée par la Commission Cantonale du 18 octobre 1939 (N° 201 à 390 et 501 à 618) à passer à la Mairie pour retirer la carte établie par les services de la Préfecture et qui leur servira de pièce d'identité pour le paiement des mensualités.

Les intéressés devront être porteurs de l'avis d'admission qui leur a été remis à domicile.

La distribution des cartes commencera dimanche matin, 29 octobre (vestibule de la Mairie), de 9 h. à midi, puis lundi et jours suivants, de 8 h. 30 à midi et de 13 h. 30 à 18 h. 30.

### IL N'Y AURA PAS D'ELECTIONS D'EXPERTS

Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 4 octobre 1939, paru au *Journal Officiel* du 14, « il ne sera pas procédé, en 1939, ni à l'élection de planteurs aux Commissions chargées du classement des tabacs indigènes de la récolte de ladite année, ni à l'élection de représentants des planteurs à la Commission paritaire chargée de fixer les prix de ces tabacs ».

« Seront appelés à siéger dans les Commissions de classement susvisées, les planteurs experts titulaires et éventuellement les planteurs experts suppléants élus en 1938. »

Ces élections auraient dû avoir lieu le 15 octobre 1939 ; mais, du fait des hostilités, leur organisation soulèverait de grandes difficultés matérielles ; par ailleurs, un grand nombre de planteurs de tabacs sont mobilisés et ne pourraient donc prendre part au vote.

### AVIS TRÈS IMPORTANT AUX ÉTRANGERS

Le Préfet du Lot rappelle aux étrangers qu'ils doivent faire adapter leur titre de séjour aux conditions du temps de guerre en se présentant d'urgence au Commissariat de Police et à défaut à la Mairie de leur résidence, quelle que soit la nature du titre de séjour dont ils sont titulaires — carte d'identité, récépissé d'Espagnols, permis de séjour de réfugiés et laissez-passer, etc...

Les formalités à remplir comprennent les opérations suivantes :

1) Apposition des empreintes digitales (les deux index) sur le titre de séjour ;

2) Apposition, s'il y a lieu, sur le titre de séjour du chef de famille, des photographies des enfants âgés de 7 à 15 ans, résidant en France, photographies revêtues du timbre humide de Commissariat de Police ou de la Mairie.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

Séance du 23 octobre 1939  
Présidence de M. IRAGUE

M. le Secrétaire rend compte des publications reçues puis M. le Président prononce l'allocation suivante :

« Quand, il y a quelques semaines, nous avons pris rendez-vous en ce mois d'octobre pour continuer nos réunions, nous ne pensions certes pas que la guerre qui rôdait cependant tout autour se serait abattue sur notre chère France.

« Nos souhaits de bonnes et heureuses vacances ne se sont point réalisés et dans cette première réunion, qui sera une des rares tenues pendant toute la durée des hostilités, nous devons, au lieu des compliments d'usage, adresser nos souvenirs émus et nos meilleurs vœux à ceux des membres de la Société qui, mobilisés, accomplissent leur devoir de Français.

« Et notre pensée ne va pas seulement à nos confrères et à leurs enfants, mais aussi à toute cette jeunesse du Quercy, si vaillante et si brave, qui est partie à la mobilisation sans forfanterie et sans cris, mais avec une gravité résolue et une volonté ferme.

« D'ailleurs, ces qualités guerrières et cet ardent patriotisme sont de tradition dans cette terre des Cadourques, de Luctérius à Gambetta.

« La Société des Etudes peut se rendre cette justice que pendant qu'un vague pacifisme était de ton et de mode, elle a continué à exalter et à faire revivre les nobles figures de nos valeureux ancêtres.

« Nous pouvons être sûrs que ce travail n'a pas été perdu et qu'il portera ses fruits.

« L'idéal que nous avons ainsi maintenu soutiendra nos chers enfants dans cette lutte contre un abject matérialisme, contre cette déification de la force, que les Allemands ont emprunté aux barbares germains.

« Il n'est pas possible que l'humanité revienne ainsi aux premiers âges de l'histoire, que la barbarie remplace la civilisation et que ce magnifique monument édifié par la charité chrétienne disparaisse pour laisser la place aux institutions du sanguinaire dieu Thor.

« La France et l'Angleterre, champions de la liberté, ne peuvent être que victorieuses.

« C'est dans cette certitude, mes chers collègues, que nous allons lever cette séance, pour nous retrouver le jour de la victoire finale et du triomphe de la liberté. »

**POUR LES ALLOTIONS**

M. L.-J. Malvy, député du Lot, président de la Sous-Commission de Solidarité de la Chambre, a fait les déclarations suivantes, relatives à la question des allocations.

« C'est dans un esprit de haute humanité que les Commissions cantonales et départementales doivent interpréter le décret du 1<sup>er</sup> septembre, qui prévoit l'attribution des allocations aux familles de mobilisés « nécessiteuses ».

« Ce mot pris dans le sens restrictif, déclare M. Malvy, l'application de la loi serait injuste et inhumaine. Pris dans le sens général, la loi sera appliquée dans un large esprit d'humanité. »

La Commission des Finances de la Chambre estime unanimement que les allocations militaires doivent être accordées à toutes les familles que la guerre a durement éprouvées et dont l'existence est rendue difficile et précaire par suite du départ de leur soutien.

« Le Ministère de la Santé publique, déclare M. Malvy, n'a rien négligé pour que la loi soit appliquée de la manière la plus humaine. La question des ascendants a été heureusement résolue, mais ce qui manque encore, c'est la circulaire interprétative de la loi.

« Il faut qu'un accord rapide s'établisse entre ceux qui ont la charge d'assumer l'application de la loi et que des instructions soient envoyées sans retard : égalité dans l'interprétation de la décision ; justice et humanité partout. Voilà notre sentiment. »

Les observations du sympathique député du Lot sont parfaitement justifiées.

# CAHORS

## SERVICE DE TRANSPORTS A RETABLIR !

Avant la mobilisation, un service régulier de transports par route avait lieu de Cahors à Marival. Ce service était très apprécié des habitants de cette région, qui n'est pas desservie par la voie ferrée. Il desservait régulièrement les communes de Cahors, Marival, Assier, Livernon, Marcihauc, Saunac, Cabreets, Bouziès-Haut, Lamagdelaine, Cabreets, Bouziès-Haut, Lamagdelaine, propriétaires maraichers y expédiaient de façon certaine leurs denrées aux divers marchés de ces communes, et, notamment, à Cahors. Nombreux, également, étaient les habitants qui pouvaient, sans difficulté, se rendre dans ces localités.

Mais, mobilisé, l'entrepreneur a cessé, et pour cause, d'assurer ce service qu'il effectuait régulièrement.

Les populations de ces communes intéressées demandent s'il ne serait pas possible de rétablir ce service. Nous soumettons leur demande à qui de droit, espérant qu'elle sera entendue et exaucée.

L. B.

## Association des Parents d'Elèves des deux Lycées de Cahors

Le Bureau de l'Association croit devoir rappeler aux parents d'élèves que le fait d'avoir adhéré à l'assurance-accidents, en versant le montant de la cotisation statutaire (12 fr.) entre les mains du trésorier, n'a pas suffi pour entraîner l'adhésion pour l'année scolaire qui s'ouvre. Il faut renouveler cette adhésion chaque année.

Pour assurer leurs enfants élèves dans un des lycées de Cahors, les parents auront à remplir et à signer la circulaire qui leur sera adressée sous prétexte et à l'adresse ou à la remettre au trésorier, M. Justin Andrieu, 1, rue des Capucins, Cahors, ainsi que : 1° la cotisation uniforme de 12 fr., quel que soit le nombre d'enfants élèves ; 2° une somme de 35 fr. par enfant élève.

Des formules d'adhésion sont à la disposition des parents qui n'auraient pas été touchés par la circulaire, chez le trésorier, 1, rue des Capucins.

Il est en outre spécifié que tout parent d'élève peut faire partie de l'Association, sans souscrire à l'assurance-accidents, en versant le montant de la cotisation statutaire (12 fr.) entre les mains du trésorier.

Le Bureau, qui est en contact avec Mme la Directrice et M. le Proviseur des Lycées, s'efforcera de remplir sa tâche avec persévérance et activité. Il se tient à la disposition des parents d'élèves déjà membres, pour accueillir et examiner tous leurs justes desiderata. Le Bureau insiste enfin auprès des parents non encore inscrits pour qu'ils s'inscrivent au plus tôt afin que l'Association, dont l'inspiration est si noble et le but si utile, tire de l'unanimité de ses membres plus de force efficace et plus de légitime autorité.

## ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 20 au 27 octobre

- Naissances**
- Delayer Claude-Arthur, rue Wilson.  
Tartayre Pierre-André, rue Wilson.  
Rault Claude-Marcel, rue Wilson.  
Crubillier Jean-Louis, rue Wilson.  
Carbonel Janine-Cécile, rue Wilson.  
Plagnet Jean-Claude, 32, rue Nationale.
- Astruc Jean, 14, Boulevard Gambetta.  
Dousse Michel, 8, rue Sainte-Barbe.  
Cargnelutti Annie-Rose, rue Wilson.
- Mariage**
- Méges Augustin, employé d'hôtel, et Rebière Marie, s. p.
- Décès**
- Clément Aline, Veuve Bru, 69 ans, rue Wilson.  
Conduché Etienne, scieur de long, 72 ans, 27, rue Pape-Jean-XX.  
Tarride Marie, épouse Delséries, s. p., 75 ans, rue de la Mercie.
- Les premières communions**
- La première période d'application du régime de permission s'étendra du 1<sup>er</sup> novembre au 24 février. Ce qui veut dire que pendant cette période tous les soldats bénéficieront à tour de rôle, par roulement, de la décision qui a été prise ces jours-ci.
- Toutefois, il ne faut pas s'attendre à des départs massifs dès le début. L'organisation est complexe ; il faut préparer les trains nécessaires aux transports, ainsi que les centres d'hébergement. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, les fractions bénéficiant de cette mesure seront donc réduites. Elles iront, par la suite, en augmentant.
- Travaux**
- Il a été trouvé un portefeuille par M. Breil : une écharpe par Mlle Huillet ; une bicyclette par M. Léo.

## COMITE DE VIGILANCE ET D'ENTRAIDE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Le Comité s'est réuni le 22 octobre 1939. Divers camarades ont rendu compte de différentes missions.

Le Comité a ensuite chargé son Président d'effectuer certaines démarches auprès de chefs d'administrations et de services.

Diverses questions d'ordre général ont été ensuite examinées et différents vœux ont été déposés concernant :

- 1° La situation de certains étudiants dont le père est mobilisé.
- 2° La réorganisation de l'éducation physique dans les établissements du second degré.
- 3° La création à Cahors d'un Centre d'études supérieures.
- 4° La remise en route rapide pour résorption du chômage des usines devant travailler pour la Défense Nationale et, le cas échéant, la création d'établissements nouveaux.
- 5° La censure postale, téléphonique et télégraphique, en ce qui concerne notamment le choix des censeurs.
- 6° Le paiement rapide des allocations militaires aux ayants-droit des mobilisés.
- 7° La réorganisation des Commissions de révision et de récupération.
- 8° Procédure à envisager pour déployer l'embusquement.

## SOUPE POPULAIRES

Le Comité des soupes populaires prévient les intéressés que la distribution reprendra le 3 novembre prochain et aura lieu, comme d'habitude, tous les jours, de 11 heures à midi, au couvent des Dames-Noires.

## Heurté par un cycliste

Jeudi soir vers 21 heures, M. Soulié, représentant de commerce, se rendait à la gare, lorsqu'un tourneur de la rue Zola, il fut heurté par un cycliste. M. Soulié ne fut pas blessé, mais un paquet contenant de la verrerie tomba sur le sol et la verrerie fut réduite en morceaux.

Inutile de dire que le cycliste avait oublié d'allumer la lanterne de son vélo et qu'il prit la fuite aussitôt l'accident provoqué.

## MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic.

## Evadé arrêté

Le nommé Bernardino Tabnada-Rivas, d'origine espagnole, évadé d'un camp de concentration, avait été signalé aux brigades de gendarmerie. Il avait réussi à franchir les limites du département du Lot, mais il a été mis en état d'arrestation à Décazeville.

## SERVICE PHARMACEUTIQUE

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 27 octobre et le lundi matin par la pharmacie LAGARDE, bd Gambetta.

## EDEN

Samedi et dimanche, en soirée à 20 h. 30, dimanche, matinée à 15 h.

## LA BELLE DE MEXICO

avec Dorothy Lamour.

En supplément à l'Actualités Paramount avec de nombreux et variés reportages sur les derniers événements.

## PALAI DES FETES

Samedi 28, dimanche 29 octobre, à 20 h. 45, dimanche, matinée à 15 h. Annabella, Henri Fonda dans un grand film en couleurs :

## LA BAIE DU DESTIN

avec le célèbre ténor John McCormack.

Les Actualités passeront au Palais des fêtes en même temps que les grands cinémas de Paris.

Le changement des Actualités se fera le samedi.

## LUNDI, JOUR SANS VIANDE

Un décret en date du 13 octobre 1939, paru au Journal Officiel du 18, a réglementé ainsi que suit la vente et la consommation de la viande de boucherie :

1° L'exposition, la vente ou la mise en vente de la viande de boucherie fraîche, réfrigérée, congelée, salée, préparée ou en conserve, est interdite le lundi de chaque semaine.

2° Il est également interdit de faire figurer ce même jour, la viande de boucherie ou des plats en contenant, sous quelque forme ou dans quelque proportion que ce soit, dans les hôtels, pensions, restaurants, buffets, wagons-restaurants, cercles, auberges, cafés, cafés-brasseries, cafés-restaurants, crémeries, coopératives de consommation, cantines, buvettes, bars, maisons de thé.

3° Sont considérées comme viandes de boucherie, les viandes de bœuf, veau et mouton.

4° La vente et la consommation dans les établissements énumérés ci-dessus de la viande de bœuf sont également interdites le mardi de chaque semaine.

5° Les boucheries seront fermées le lundi.

## Les Sports

### Au Stade Lucien-Desprats

Au Stade Lucien-Desprats, en match d'association, U.S. Montauban (1) contre Stade Cadurcien (1). Après le match Jeunes Cadourcien contre Bleuets de Figeac, le Stade Lucien-Desprats sera le théâtre de la rencontre U.S. Montalbanaise 1 contre Stade 1. Prix des places : 2 fr. ; entrée gratuite pour les militaires.

### Montcuq

Naissance. — Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'une mignonne fillette, prénommée Jacqueline, 2 enfants des époux Masbou-Fadeville, domiciliés à Montcuq.

M. Paul Masbou, l'heureux papa, est docteur-vétérinaire, et, comme il est actuellement mobilisé aux armées, il bénéficie d'une permission de trois jours pour venir embrasser sa fille et sa jeune épouse.

Nous lui adressons nos cordiales félicitations, tous nos vœux pour la santé de la petite Jacqueline et sa maman, et compliments aux grands-parents, Mme et M. Fadeville, adjoint au maire, et Mme Vve Masbou, institutrice en retraite, tous domiciliés à Montcuq.

### Bélaye

Décès. — Nous apprenons avec peine le décès, après une longue et cruelle maladie, de M. Faucher Etienne, âgé de 80 ans. Cet homme, qui habitait Paris, revenait tous les ans à Bélaye, son pays natal, et c'est là que la maladie l'a terrassé. Caractère gai et jovial, il emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

A toute la famille en deuil nous bien sincères condoléances.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Electricité, réseau Figeac. — La Société de la Vieille-Montagne, concessionnaire de la distribution d'énergie électrique, informe ses abonnés que la fourniture d'énergie sera interrompue le lundi 30 octobre, de 7 heures à 14 heures, pour permettre l'élagage des arbres en bordure de la ligne à haute tension, Capdenac-Figeac. En cas de mauvais temps, le travail sera reporté au lundi suivant.

Carnet blanc. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Pezet, maître d'internat au collège Champollion, mobilisé, fils de M. Pezet, conseiller municipal, avec Mlle Méritet, coiffeuse. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et nos compliments à leurs familles.

Au tribunal correctionnel. — Les audiences du tribunal correctionnel s'ouvriront, mardi 24 octobre, sur une audience particulièrement chargée, puisqu'elle douze affaires sont inscrites au rôle.

Dans l'enseignement. — Nous apprenons avec plaisir que Mme Escaffre a été nommée au poste de Maitre-d'enseignement de Camburat.

Mlle Yvonne Champigneul est nommée professeur à l'école primaire supérieure de Saint-Céré.

Nos bien vives félicitations à ces deux excellentes maîtresses.

## Bagnac

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de M. Fernand Castagné, forgeron, actuellement mobilisé, avec Mlle Marguerite Amagat, demeurant à la Darse, commune de Trioulet (Cantal).

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

## Arrondissement de Gourdon

### Martel

Culture du tabac. — Les planteurs de la commune de Martel sont informés que les déclarations de planter du tabac, en 1940, seront reçues à la Mairie le 17 novembre, de 8 h. à 11 h. du matin (heure légale).

### Souillac

Témoignage de sympathie. — M. le juge Eliot-Watrom, citoyen américain, actuellement hôte de Souillac, a bien voulu témoigner à notre ville sa sympathie et sa reconnaissance.

Il vient de remettre à M. Gaignebet, premier adjoint au maire, une somme de 2.000 fr., qui devra être répartie entre le bureau de bienfaisance et l'hôpital militaire.

M. Gaignebet a vivement remercié, au nom des pauvres et des militaires de notre hôpital, le généreux donateur, M. Eliot-Watrom.

### Voilà la cure d'automne dont vous avez besoin

Qui ne ressent, à la chute des premières feuilles, le besoin d'un bon nettoyage intérieur avant l'hiver ? Chez l'un, c'est une crise de rhumatisme, chez l'autre, le réveil d'une maladie de peau, chez celui-ci des phénomènes congestifs (tête lourde, somnolence, éblouissements), chez celle-là, des battements de cœur...

Nos ancêtres, en ce cas, se faisaient saigner ou se purgeaient. Mais il n'est plus de ces médications affaiblissantes, anémiantes depuis qu'existe la Tisane des Chartreux de Durbon, qui opère doucement mais régulièrement et à fond cette cure interne si nécessaire ; elle débarrasse le sang de ses toxines, ses germes morbides, elle le purifie, le tonifie, l'enrichit, arme en un mot l'organisme pour l'hiver.

En effet, la Tisane des Chartreux de Durbon recèle, sous forme concentrée, les principes actifs de plantes Alpestres sélectionnées pour leurs propriétés anti-toxiques et revitalisantes et préparées par un procédé exclusif qui est la cause de son incomparable efficacité.

La Tisane des Chartreux de Durbon est vendue au prix de 17 fr. le flacon de 35 doses, dans toutes les pharmacies.

Les Laboratoires J. BERTHIER, Grenoble, envoient brochure et attestations.

## JALAPA

le bon détacheur

LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER

Dégraisse et nettoie bien

TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS

En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers et à Paris chez JALAPA, à Bordeaux

## Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 27 OCTOBRE AU SOIR

Activité accrue des éléments en contact ainsi que des deux artilleriers.

La levée de l'embargo est voté au Sénat américain

Le projet de levée de l'embargo, déposé et soutenu par le sénateur Pittman, a été voté par 63 voix contre 30.

Au Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis vendredi en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Le président de la République a été autorisé à ratifier le traité anglo-franco-turc signé à Ankara le 19 octobre 1939.

M. Edouard Daladier, président du Conseil, a fait un exposé d'ensemble de la situation diplomatique et militaire.

M. Queuille, ministre de l'Agriculture, a soumis à la signature du président de la République :

1. Un décret relatif à la déclaration,

la constitution et l'entretien des stocks de denrées agricoles et de produits alimentaires.

2. Un décret relatif à l'organisation de groupements professionnels départementaux d'achat et de répartition des denrées agricoles et des produits alimentaires.

Les minorités allemandes de Hongrie refusent de quitter le pays

On mande de Copenhague, à l'Agence Reuter :

Le correspondant berlinois du « National Tidende » déclare aujourd'hui que les minorités allemandes en Hongrie qui suivant certaines informations avaient reçu l'ordre de quitter le pays pour se rendre en Pologne, en Bohême et en Moravie, ont refusé de se conformer aux instructions qui leur avaient été données.

Douze avions allemands contre un convoi anglais

Paris : On reçoit de Londres de nouveaux détails sur l'attaque menée par les douze avions allemands contre un convoi britannique dans la mer du Nord.

Sur ces 12 appareils, 7 au moins n'ont pas rejoint leur base : 4 ont été abattus sur place par la Royal Air Force ; 3 autres visiblement désarmés.

Leurs équipages ont été d'ailleurs recueillis, les uns après les autres, par la suite ; l'un par un chalutier, l'autre par un contre-torpilleur anglais en mer du Nord, le troisième par un vapeur danois.

Il est bon de rappeler que le convoi britannique avait pu poursuivre sa route sans aucun dommage et que la Royal Air Force n'avait, dans cet engagement, subi aucune perte. Le bilan de cette attaque est donc, pour l'Allemagne, purement désastreux. Désastreux parce que totalement inefficace, désastreux parce qu'ayant coûté plus de 50 0/0 des hommes et du matériel.

Le vapeur américain « City of Flint » a été relâché de Russie

De Moscou : Le vapeur américain « City of Flint », qui avait été relâché par les autorités soviétiques, a quitté Mourmansk sous le commandement de l'équipage allemand. Le navire sera conduit dans un port du Reich.

D'importantes concentrations de troupes sont signalées sur le littoral allemand de la mer du Nord

D'Amsterdam : Des concentrations importantes de troupes allemandes et d'avions, des mouvements incessants de matériel, sont signalés de bonne source sur le littoral allemand de la mer du Nord, d'Emden à l'embouchure de l'Elbe, en passant par Brême, et dans l'Hinterland de cette étroite fenêtre allemande sur la mer du Nord.

## AVIS DE DECES

Monsieur Joseph DELSERIES ; Madame Veuve DIEUZEDE ; Monsieur Basile DELSERIES ; la famille BOUTHIER et tous les autres parents ont le douleur de vous faire part du décès de

Madame DELSERIES,

leur épouse, sœur, belle-sœur, et tante, décédée à l'âge de 75 ans.

Les obsèques auront lieu le dimanche 29 octobre, à 14 h. 30, en l'Eglise de St-Georges.

Réunion maison mortuaire, rue de la Mercie, St-Georges, à 14 h. 15.

## ETUDE DE MAITRE ROBERT SEGUY

licencié en droit, avoué à Cahors 1, rue Saint-Pierre

## EXTRAIT D'UN JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de première instance de Cahors le vingt juillet mil neuf cent trente-neuf, enregistré et signifié à avoué et à partie.

Entre : Madame BESSAC Pauline-Joséphine, épouse de Gaston-Julien ROQUES, cultivateur, domiciliée à Vialolles, commune de Cabreets.

Et : Monsieur Gaston-Julien ROQUES, cultivateur, domicilié à Cahors.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux ROQUES-BESSAC au profit de la femme et aux torts et griefs du mari.

Cahors, le 26 octobre 1939. Pour extrait.

Le suppléant de l'Etude de Maître SEGUY, signé : H. AUTEFAGE.

VENDRE ACHETER

### INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH

Ex-commissaire greffier  
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

SANS SPECULATION SANS SURVENTE

### VENTE - ACHAT LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas TERRAINS COMMERCES

GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits

UNIQUEMENT DU COURTAGE

### Déménagements

FOURGONS CAPITONNES GARDE-MEUBLES

### P. NOYER

5, rue Jean-Caviole, CAHORS

### Cabinet Immobilier

(20<sup>e</sup> année)

### J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre CAHORS

VENTE ET ACHAT toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

### PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

De magnifiques chrysanthèmes sont en vente chez Mme Veuve MAGESTRÉ, rue de la Marine, à Cabessut (100 m. à droite du Pont). Prix modiques, grand choix dans les teintes les plus variées.

On demande chauffeur pour poste rurale. S'adresser : garage Delcros-Barat.

Pour toutes plantations, arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne, Maison A. POUZERQUES, 2 bis, rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors. Création de parcs et jardins. Grand choix de chrysanthèmes.

Comptabilité commerciale, administrative, leçons, 3, place Clément-Marot, Cahors. Au premier.

Vente de chrysanthèmes, gros, demi-gros et détail. Très bons prix. S'adresser Lacaze, chemin de Coty (à 10 m. du Pont de Cabessut).

OCCASION : à vendre, cause double emploi, Renault Vivaquatre, cond. int. bon état. S'adresser : M<sup>re</sup> Boyer, huissier à Cahors.

### ETUDE DE MAITRE LUCIEN DAVEZAC

licencié en droit  
Notaire à Puy-l'Évêque

Suivant contrat révisé par Maître DAVEZAC le dix-neuf octobre mil neuf cent trente-neuf, enregistré à Luzech le vingt et un octobre suivant, Monsieur TRÉPIÉ François, boulangier, a vendu à Monsieur DÈYRE Pierre, agriculteur domicilié à La Mauretie (Dordogne), un fonds de commerce de boulangerie exploité par lui à Puy-l'Évêque.

Les oppositions seront reçues en l'Etude dudit Maître DAVEZAC dans les dix jours qui suivront la deuxième publication.

Imp. COUVELANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

## PIERRE DHAËL LES DERNIERS SANGLOTS

Sur le coup, il fut tout décontenancé ; mais il se reprit aussitôt, comprenant qu'il fallait réagir, sous peine de voir l'entretien s'égarer.

— Josiane, dit-il, d'un ton sérieux, vous me semblez envisager les choses d'une façon un peu superficielle... et d'ailleurs assez injuste à l'égard de Régis.

— Pardon ! insista-t-elle, rétive. Est-ce moi qui vous ai inventé et vous qui m'avez découverte ?... Ou bien est-ce lui qui nous a présentés l'un à l'autre, poussés l'un vers l'autre, me confiant à vous, vous vantant à moi ?... Ah ! il ne s'agit tout de même pas d'interventer les rôles ! acheva-t-elle avec une sorte d'exaltation qu'elle dominait mal.

Jacques s'en inquiéta un peu et tenta de la raisonner encore.

— Il ne s'agit pas du tout de cela, Josiane ! déclara-t-elle avec douceur. Régis ne fait aucun reproche et n'élevé aucune réclamation... mais, à tout prendre, son état d'esprit s'explique.

Nous avons tous le droit de changer d'avis, et la réflexion n'a d'autre but que de nous faire modifier nos plans et rectifier nos erreurs.

« Sans doute, il a été heureux, d'abord, de retrouver un ami sûr qui put vous tenir compagnie et vous distraire pendant ses fréquentes absences.

— Et pourquoi aurait-il changé d'avis ? Je vous le demande ?

— Si, par exemple, il craignait, aujourd'hui, d'avoir commis une imprudence, s'il jugeait que nos relations trop fréquentes peuvent dévier, dégénérer... Si un doute lui venait, un soupçon, quant à la loyauté de votre compagnon ; s'il tremblait pour vous, pour votre inexpérience, pour les dangers imaginaires que votre fidélité pourrait courir.

Josiane l'interrompit d'une exclamation railleuse, en secouant énergiquement la tête :

— Allons donc !... De la jalousie, lui !... C'est bien le dernier être qui en soit capable.

Jacques fut si stupéfait et, en même temps, si violemment choqué de ce ton et de cette attitude insolite qu'il en ressentit comme une offense personnelle.

Il riposta sévèrement, presque avec rudesse :

— Et pourquoi ? Qu'en savez-vous ?

La jeune femme répliqua, les dents serrées et d'une voix monocorde, où frémissait seulement une indignation mal contenue :

— On ne peut être jaloux que de ce que l'on aime... Or, je sais, moi, — mieux que vous, je pense, et que quiconque, — je sais que Régis ne m'aime pas... Dès lors, que lui importe !

Bien qu'il éprouvât un certain agacement devant cette logique féminine par trop sommaire, Jacques s'astreignit à toute la douceur dont il était capable.

Pardon ! reprit-il d'une voix tranquille. Rappelez-vous, Josiane, que sa situation lui confère des droits et des devoirs. Qu'il vous aime ou non, ce que vous n'êtes peut-être pas à même de juger, il est responsable de vous et gardien de son honneur. Il vous a donné son nom. Il est votre mari, après tout !

Elle eut un éclat de rire si amer, si douloureux, que Jacques en fut bouleversé.

— Après tout ! répéta-t-elle, entre de véritables accès d'hilarité convulsive... Après tout !... Oh ! comme vous avez bien dit le mot.

Et, pour finir, sa voix s'étrangla dans une sorte de rauque sanglot.

— Josiane ! s'écria Jacques, effrayé. arrêtez-vous, je vous prie, et calmez-vous !... A quoi rime cette violence ? Savez-vous que vous êtes en train de vous faire le plus grand mal ?

Et, devant le spectacle de cette désolation, il déplora sa propre imprudence, sa fatale initiative. Il se reprocha d'avoir inutilement déchaîné une tempête et plongé une âme vaillante dans un abîme de douleur.

Son regard anxieux interrogeait le visage fermé, durci, indéchiffrable que lui opposait la jeune femme.

Pendant une longue minute, un lourd silence les oppressa.

Josiane en sortit la première. Maintenant, elle ne pouvait plus reculer devant la confiance totale. Il était trop tard, elle le comprenait.

Et Jacques le comprit aussi puisque, malgré sa répugnance à recevoir une confession qu'il prévoyait douloureuse, il crut de son devoir d'insister pour qu'elle ne tardât pas davantage :

— Josiane, vous parlez par énigmes. Je ne puis vous comprendre... Je vous supplie de vous expliquer en toute franchise et simplicité, pour nous tirer tous deux de cet horrible malaise.

Elle se détourna à demi pour essayer furtivement deux larmes qui, jaillies de son cœur accablé, embuaient ses prunelles d'or.

Jacques se mordit les lèvres et sera les coudes au corps pour ne pas pleurer lui-même de cette douleur devinée. Il se rapprocha doucement de Josiane, et d'une voix douce et persuasive :

— Confiez-moi, dit-il, ce qui vous rend malheureuse.

Josiane poussa un profond soupir. — Oui, acquiesça-t-elle. Quand vous m'avez interrogée la première fois, je vous ai dit : « Plus tard, vous